

# REGLEMENT PARTICULIER



**CLUB : A.S.A. TORNACUM Asbl, 7, rue Dubus - 7503 WILLEMEAU**  
**N° D'ENTREPRISE : 418.458.493**

**EPREUVE : Slalom du 60eme Anniversaire**

*(de notre club fondateur, la SCUDERIA TORNACUM)*

*(SOIT LA 40<sup>e</sup> édition du Slalom de Tournai)*

**DATE : Dimanche 29 septembre 2019**

**LIEU : TOURNAI**

*Adresse du contrôle administratif préliminaire :*

Petit chapiteau, à hauteur des Ets WATTIAUX SA, avenue de Maire, 103 – 7500 TOURNAI

*Adresse mail : [asa.tornacum@gmail.com](mailto:asa.tornacum@gmail.com)*

## **DIRECTION DE COURSE**

Directeur de course	: BRUNEAU François-Xavier	Lic. ASAF N° HT200
Directeur de course adjoint	: D'HAENENS Eric	Lic. ASAF N° HT351
Directeur de sécurité	: SOETE Francis	Lic. ASAF N° HT203
Secrétaire du meeting	: DELCOIGNE Jean-Yves	Lic. ASAF N° HT280
Relations concurrents	: DEBAENE Bruno	Lic. ASAF N° HT204
Relations concurrents adjoint	: DEGALLAIX Benoît	Lic. ASAF N° HT202

## **OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE**

Commission Sportive	Président de Collège : SEVRIN Lambert	Lic. ASAF N° LG419
	Adjoint : John REISCH	Lic. ASAF N° BT184

Commission Technique	Président de Collège :	Lic. ASAF N°
	Adjoints :	Lic. ASAF N°
	:	Lic. ASAF N°

Observateur ASAF :	: SEVRIN Lambert	Lic ASAF N° LG419
--------------------	------------------	-------------------

Equipe médicale : AMBURANCE

Ambulance(s) :

Nombre : 1 type 112 + 2 ambulanciers

Médecin :

Nombre : 1

## **CHAPITRE 1<sup>er</sup> – GÉNÉRALITÉS**

### **Art. 1. - Définition**

Cette épreuve est organisée conformément aux dernières Prescriptions Sportives de l'ASAF, au Règlement Particulier Slaloms ASAF et au présent règlement.

a) Organisateur : ASA TORNACUM Asbl

Dénomination : SLALOM DU 60eme ANNIVERSAIRE -

Date : dimanche 29 sept.2019

Fléché depuis : Sortie de l'A8 N° 34 TOURNAI OUEST

b) Slalom Hors Championnats

**NB. :** Pour les voitures de **Division 1**, produites ou homologuées FIA/FISA **avant le 31 décembre 1988** à minuit et qui sont conformes à leur éventuel PVA ou fiche d'homologation, **un classement supplémentaire « Vintage »** sera établi. **Ces voitures anciennes ne pourront être équipées d'aucun attribut de compétition.**

Pour les éventuels **véhicules dont la motorisation est uniquement électrique**, ils seront classés en Division 1 (classe 3).

Les concurrents les mieux classés feront l'objet de récompenses, en plus de celles afférentes aux autres classements.

**Rappel** : le pilote portera un vêtement en coton, d'une pièce, fermé au cou, aux chevilles et aux poignets (« overall » - salopette, ...)

c) Permanences avant et après l'épreuve :

Secrétariat ASA TORNACUM : 7, rue Dubus à 7506 WILLEMEAU Tél/Fax : 069/22.97.03

Mail : [asa.tornacum@gmail.com](mailto:asa.tornacum@gmail.com) – Bulletin d'inscription : [jeanyves.delcoigne@gmail.com](mailto:jeanyves.delcoigne@gmail.com)

Pendant l'épreuve : le 29 septembre 2019 à partir de 8.00 hrs

Jean-Yves DELCOIGNE, Direction de Course, bus, ligne de départ – Tél 0479/32.82.02

d) Timing :

28 août 2019 : parution du règlement et début des inscriptions

27 septembre 2019 : fin des inscriptions à droit simple

29 septembre 2019 :

08H30: début des vérifications administratives

08H45: début des vérifications techniques

09H00: début de la reconnaissance pedestre

10H00: fin des inscriptions

10H15: fin des vérifications administratives

10H30: fin des vérifications techniques

11H00: fin de la reconnaissance pedestre

11H00: affichage de la liste des voitures, pilotes et passagers qualifiés + BRIEFING

11H30: PREMIER DEPART

En principe, l'épreuve se déroulera **en 4 manches**. Toutefois, aucun premier départ d'une manche ne pouvant être donné après 17.30 hrs, l'épreuve pourra en comporter moins. La notification officielle du nombre de manches organisées sera affichée après le déroulement complet de la 2<sup>e</sup> manche et, obligatoirement avant le départ de la 3<sup>e</sup>.

## **Art. 2. - Modalité d'inscription des voitures et des pilotes**

a. **PILOTES ADMIS** : Tous les pilotes **majeurs**, détenteurs d'une licence sportive ASAF ou VAS d'un niveau suffisant et d'un permis de conduire (minimum catégorie B) valable en Belgique. Pour les voitures non immatriculées, le retour au parc se fera par le parcours.

### **La Division 5 – "ACCESS"(Voir Art. 2.2.6 du R.P. Slalom)**

Les participants à cette Division **ne seront pas chronométrés** et leur classement sera établi sur base des **seules pénalités encourues** (Voir Art. 3.1 et 3.2, du RP Slalom). Ce classement sera édité séparément de celui des autres Divisions (les participants devront, toutefois, être repris sur la liste officielle des qualifiés, comme tous les autres participants).

#### Admission des voitures

Cette Division est accessible à toutes les voitures **en règle d'immatriculation (Attention : plaques « Z. » interdites)**, comportant au moins deux places, côte à côte, et **strictement conformes à leur éventuel\* P.V.A.** (voitures de Show-Room, non pourvues d'attributs de compétition).

**\*Les véhicules anciens immatriculés mis la première fois en circulation avant le 1<sup>er</sup> janvier 1989, sans certificat de conformité, sont également les bienvenus pour autant qu'ils ne soient équipés d'aucun attribut de compétition.**

Les véhicules « Tout Terrain » ne sont, toutefois, pas admis.

Aucune autre condition de participation n'est imposée aux voitures, si ce n'est le respect des règles générales édictées au point 2.2.1 et 2.2.6, du RP Slalom.

Dans cette Division, il n'y aura pas de répartition par classes de cylindrée (parcours non chronométré). Le départage entre les éventuels ex aequo sera opéré sur base des dimensions de la voiture (Voir Art. 2.2.6.4 du RP Slalom)

b. **VOITURES ADMISES** : voir art. 2 du R.P. Slalom. Le parc des coureurs étant situé immédiatement après la fin du parcours chronométré, les véhicules non immatriculés sont admis au départ (sauf en Division « Access »).

c. **NUMEROS** : une liste des numéros attribués pour l'année sera disponible sur le site de l'ASAF.

## **Art. 3. - Participation**

a. **La demande d'engagement, la fiche des "Vérifications" ainsi que le formulaire "photocopies des licences"** dûment complétés devront parvenir LE 27/09/2019 au :

-Soit par courrier : Jean-Yves Delcoigne, rue des Ecoles, 28/1, 7911 Hacquegnies

-soit par fax au 069/67.08.89, soit par mail à : jeanyves.delcoigne@gmail.com

Si le bulletin d'engagement n'est pas réceptionné par l'organisateur, au plus tard, l'avant-veille de l'épreuve, à midi, il sera encore possible de s'inscrire le jour de l'épreuve, au plus tard à 10H00; le droit d'engagement sera majoré de 10€, sauf pour la Division ACCESS.

b. **Les frais d'inscription** s'élèvent à :

	<b>DIV 1 et Membre Asa Tornacum</b>	<b>DIV 2-3-4</b>	<b>ACCESS</b>
<b>si inscription et paiement bancaire pour le 27/09 :</b>	<b>45€</b>	<b>55€</b>	<b>22€</b>
<b>si inscription pour le 27/09 et paiement sur place :</b>	<b>50€</b>	<b>60€</b>	<b>27€</b>
<b>si inscription après le 27/09 et paiement sur place :</b>	<b>60€</b>	<b>70€</b>	<b>27€</b>

paiement des numéros non compris (3 €).

Le **paiement des droits** d'engagement s'effectuera **de préférence sur le compte** BE36-2750-1492-2281 de Asbl ASA TORNACUM, 7, rue Dubus, 7506 WILLEMEAU OU en espèces sur place (montant exact SVP !).

c. **Les pilotes participant à l'épreuve sur le même véhicule** (les doublons ne sont pas autorisés en Division Access mais il est possible qu'un pilote s'inscrive en Access et qu'un autre, sur la même voiture, s'inscrive en Division 1) sont priés de s'inscrire **à l'avance** avec mention du **nom des autres pilotes**. Le nombre de pilotes admis sur un même véhicule est limité à **quatre**.

d. **Licences annuelles** : Les licences annuelles pourront être obtenues, uniquement, auprès d'un club reconnu.

L'organisateur ne délivrera pas de licence annuelle sur place.

- En Division **1** et en Division **Access** (cette dernière, non chronométrée) la licence annuelle **L** (30 €) **de l'ASAF** sera suffisante\* (**Attention : la licence "R" de la VAS n'autorise pas la pratique du slalom : un TP-L de l'ASAF devra être souscrit en remplacement**). L'obtention de cette licence n'est pas soumise à un agrément médical (une déclaration personnelle de non contre-indication à la pratique du sport automobile est, suffisante) ;

- En Division **2 et 3**, la licence **C** (30 €) de la VAS ou de l'ASAF) seront suffisantes\*.L'obtention de cette licence est soumise à un agrément médical délivré par le médecin de famille/dépositaire du dossier médical ou par un médecin agréé par le RACB Sport. Un examen cardiologique préalable est requis pour les demandeurs de 45 ans ou plus ;

\* Les participants qui le désirent peuvent, bien évidemment, solliciter l'obtention d'une licence **B (85€)** ou une supérieure, encore (**95 €**), s'ils répondent aux éventuelles conditions requises, ces licences présentant des maxima de garanties d'assurances plus élevés.

- En Division **4**, la licence doit être du niveau **A4** (VAS ou ASAF), au minimum.

f. **Titres de Participation journalière** : Des **TP** des mêmes niveaux que les licences dont question ci-dessus (TP-L, TP-C, TP-B, TP-A4) seront disponibles sur place, le jour de l'épreuve(formulaire médical ASAF à faire compléter (**sauf** pour le TP-L) par le médecin de famille ou le médecin dépositaire du dossier médical, lequel y indiquera les éventuels examens complémentaires souhaités par lui).

Prix des **TP** : TP-L \*= **10 €**- TP C\*= **15 €** - TP- B, TP A4= **50 €**

\*Comme pour les licences annuelles, les participants qui le désirent peuvent, bien évidemment, solliciter l'obtention d'un TP – **B**(50 €), ces TP présentant des maxima de garanties d'assurances plus élevés.

**Les formulaires « TP » et « Formulaire médical » sont à télécharger sur le site de l'A.S.A.F. :**

<http://www.asaf.be/anneenecours/Formulaires/formulaires.htm>

## **CHAPITRE 2 - MODALITÉS DE L'ÉPREUVE**

### **Art. 4. - Vérifications Administratives**

Les vérifications administratives auront lieu de **8 h 30' à 10 h 15**, sous chapiteau, à hauteur des Ets Wattiaux SA, avenue de Maire, 103, 7500 Tournai.

### **Art. 5. - Vérifications Techniques et parc des concurrents**

- Les Vérifications Techniques se tiendront à l'entrée du parc des concurrents, Drève de Maire à Tournai (à hauteur des Ets Crine - suivre fléchage)
- Les participants seront tenus de s'y présenter de 8 h45 à 11 h30

## **CHAPITRE 3 - DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE**

### **Art. 6. - Parcours**

- Situation : boucle sur la contre-allée de la Drève de Maire au niveau des Ets Fiquet-Pneus et

- rue Lefebvre-Caters
- b. Longueur : 1300 mètres
  - c. Nombre de manches prévues : 4
  - d. Nombre de boucles par manche : 2
  - e. La reconnaissance PEDESTRE du parcours aura lieu de 9 h à 11 h.
  - f. Il est impératif d'agencer les parcours de façon à ce que la vitesse moyenne du vainqueur se situe aux environs de **50 km/h**. Il appartiendra aux Commissaires Sportifs de décider si le dépassement constaté est suffisamment important pour entraîner l'imposition d'une amende à l'organisateur. Si c'est le cas, ils en feront rapport au Conseil d'Administration de l'ASAF qui décidera du montant de l'amende à appliquer.

#### **Art. 7. - Prescriptions de l'épreuve**

- a. Les **départs** seront donnés à partir de 11h30, dans l'ordre des numéros sauf sur décision extraordinaire de la Direction de course.  
Tout véhicule se présentant en retard au départ d'une manche pourra être refusé.
- b. A l'issue de la DERNIERE MANCHE, les pilotes conduiront leur véhicule dans le **PARC DES CONCURRENTS**. Les véhicules resteront dans ce parc durant une demi-heure après l'arrivée du dernier véhicule.
- c. Une **bâche** de 4m sur 3m devra obligatoirement être placée sous la voiture, lors de chacun de ses séjours dans le Parc des concurrents, sous peine d'une amende automatique de **25 €** par infraction constatée.

#### **Art. 8. - Challenge "Sigma" (N - 1) (voir Art. 5.2. Encadré du RP Slalom)**

**Le classement de ce challenge sera établi en additionnant les résultats des concurrents lors de toutes les manches organisées, à l'exception d'une seule (la moins bonne ou une manche non disputée).**

Ce classement deviendra, donc, différent du classement traditionnel officiel de l'épreuve dès qu'une troisième manche sera organisée.

L'organisateur récompensera, lors de sa remise des trophées, les 3 premiers classés.

Dans le cas où, seulement deux manches seraient organisées, il ne serait pas établi de classement du "Challenge Sigma".

#### **Art. 9. - Affichage - Classements**

- a. Affichage : avant, pendant et après l'épreuve : chapiteau près du départ, contre-allée de la Drève de Maire, Tournai
- b. Les classements suivants seront établis :
  - **Classement général (Divisions 1 2 3)**
  - **Classement général (Division 4)**
  - **Classements par classe (1 à 9)**
  - **Classement du "Challenge Sigma" éventuel (les 3 premiers classés)**
  - **Classement général Div. 5 (Access) –pénalités uniquement**
  - **Classement « Vintage » (des véhicules de la D 1)**
  - **Classement « Zero Emission » (des véhicules électriques de la D 1 classe 3)**
  - **Classement inter écuries (Div 1 2 3)**
  - **Classement « première dame » (Div 1 2 3)**

### **CHAPITRE 4 - FIN DE L'EPREUVE**

#### **Art. 10. - Proclamation des résultats**

- a. La proclamation des résultats aura lieu à 19 heures ou, au maximum, 2 heures après la fin de la dernière manche chapiteau près du départ, contre-allée de la Drève de Maire, Tournai.
- b. Des coupes seront remises aux trois premiers du général, aux trois premiers de chaque classe, à la première écurie et à la première dame.
- c. Des trophées seront remis aux 3 premiers classés du "Challenge Sigma" éventuel

### **CHAPITRE 5 - APPROBATIONS**

#### **Art. 11. - Divers**

En cas de litige, le texte français fera foi.

Règlement approuvé le 23 août 2019 par Katty Bario (CSAP. HAINAUT)

Règlement approuvé le 25 août 2019 par Pierre Vanderlin (ASAF).

<b>Club organisateur</b> : ASA TORNACUM ASBL <b>Epreuve</b> : Slalom du 60eme anniversaire - 40eme Slalom de Tournai <b>Date</b> : 29 septembre 2019	N°
Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 27 septembre 2019 a Jean-Yves Delcoigne rue des Ecoles, 28/1, 7911 Hacquegnies - Tél/Fax 069/67.08.89 ou par mail à : jeanyves.delcoigne@gmail.com.	

**\* MENTIONS RESERVEES A L'ORGANISATION**

Engagement reçu le :     /     /	Paiement reçu le :     /     /	Div. :	Cla :	Ordre de réception :
----------------------------------	--------------------------------	--------	-------	----------------------

**PILOTE/CONDUCTEUR (remplir en caractères d'imprimerie, svp)**

Nom :	Si pseudonyme :	Prénom :	Homme / Femme <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
..... / « ..... »		.....	
Né(e) le :     /     /	Adresse :		N° :
Code postal :	Localité :		
<input type="checkbox"/> <b>Accepte</b> <input type="checkbox"/> <b>n'accepte pas</b> d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.			
Si nous devons vous contacter :	N°. Tél/ GSM :	E-mail :	
<b>ASAF</b>		<b>VAS</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> BT	<input type="checkbox"/> HT	<input type="checkbox"/> LG	<input type="checkbox"/> LX
<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> AN	<input type="checkbox"/> LI	<input type="checkbox"/> OV
<input type="checkbox"/> VB	<input type="checkbox"/> WV	N° Licence	Type
		.....	.....
		Ecurie	
		.....	

<b>VEHICULE :</b>	Marque :	Type :
TURBO :	OUI / NON	Cylindrée :     cc <input type="checkbox"/> Cocher ici si vous participez en catégorie ACCESS
Numéro attribué à la voiture :		

DIVISION	CLASSE	Lic. A4 min. pour piloter en :	Classes : 10 (*)
		Lic. C min. pour copiloter en :	Classes : 4 / 5 / 6 / 7 / 8 / 9 (*)
		Lic. L min. pour piloter en :	Classes : 1 / 2 / 3 et Access (*)

(\*) voir Prescriptions Sportives ASAF et/ou le règlement particulier de l'épreuve pour les cylindrées maximales

**Division Access** → Pas de "doublons" sauf si le second pilote est inscrit en Division 1 (2 formulaires, dans ce cas)

**A compléter si plusieurs pilotes sur la même voiture**

Nom du 1er Pilote	Nom du 2ème Pilote	Nom du 3ème Pilote	Nom du 4ème Pilote

**Abandon de recours participants**

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :

(1) l'ASAF et les CSAP ; (2) le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ; (3) le ou les organisateurs de la manifestation ; (4) d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ; (5) les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ; (6) les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ; (7) les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;

pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

**R.G.P.D. Si les deux cases ne sont pas cochées, votre inscription à l'épreuve ne pourra pas être enregistrée !**

<input type="checkbox"/>	J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la <u>déclaration relative à la vie privée</u> et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : <a href="http://www.asaf.be">www.asaf.be</a>
<input type="checkbox"/>	Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon inscription nulle et non avenue.

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, je m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes. Je certifie sur l'honneur que le véhicule est conforme à la dernière réglementation de l'ASAF et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. J'autorise l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Je m'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui me seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à ..... le ..... / ..... / ..... (Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »)

Signature du pilote

<b>Epreuve</b> : Slalom du 60eme anniversaire - 40eme Slalom de Tournai	N°
<b>Date</b> : 29 septembre 2019	

## VERIFICATIONS

Renseignements d'identification à compléter par le concurrent avant le renvoi du document.

**Le formulaire doit être complété dans son intégralité en MAJUSCULES**

PILOTE/CONDUCTEUR												
Nom :					Si pseudonyme :					Prénom :	Signature	
..... / « ..... »										.....		
Prov.	ASAF					VAS					N° Licence	Type
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											

VOITURE						
Marque - Type			Cyl.	Turbo	Div.	Cla.
			cc	OUI / NON		

RESERVE A LA COMMISSION TECHNIQUE ET A L'ORGANISATEUR			
N° de portières / Capot AV		Fixations des roues	
Pare-brise feuilleté		Fonctionnement des freins	
Eclairage		Anneaux de remorquage	
Documents de bord		Autocollants ASAF	
Réservoir d'essence		Passeport ASAF PH N°	
Canalisation d'essence		Vêtements (Combinaison)	
Tôle pare-feu avant/arrière		Divers :	
Arceau de sécurité		Divers :	
Ceintures de sécurité / Harnais		Conformité de classe	
Batterie		Conformité de division	
Extincteur			
Sièges		(Modifier éventuellement la liste des engagés)	
Appui-tête		EN ORDRE	<input type="checkbox"/>
Casque / HANS		NON CONFORME	<input type="checkbox"/>
Fixations dans l'habitacle		<b>COMMISSAIRE TECHNIQUE</b>	
Publicités sur vitres		Licence N° :	
Rétroviseurs Ext. / Int.		Nom/Cachet :	
Ornement extérieur		<b>SECRETARIAT DE L'ORGANISATION :</b>	
Echappement			
Protections des tuyauteries			
Poids			
Elargisseurs de voies			
Pneumatiques			


<b>Epreuve</b> : Slalom du 60eme anniversaire - 40eme Slalom de Tournai	N°
<b>Date</b> : 29 septembre 2019	

## VERIFICATIONS (Division 5 / Access)

Renseignements d'identification à compléter par le concurrent avant le renvoi du document.

**Le formulaire doit être complété dans son intégralité en MAJUSCULES**

PILOTE/CONDUCTEUR												
Nom :			Si pseudonyme :				Prénom :			Signature		
..... / « ..... »												
Prov.	ASAF					VAS					N° Licence	Type
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>											

VOITURE				
Marque - Type	Cyl.	Turbo	Div.	Cl.
	cc	OUI / NON		

RESERVE A LA COMMISSION TECHNIQUE ET A L'ORGANISATEUR			
N° de portières / Capot AV		MESURES DE LA VOITURE :	
Documents de bord		LONGUEUR HORS TOUT :	mm
Casque / HANS		LARGEUR HORS TOUT :	mm
Fixations dans l'habitacle		TOTAL (*) :	mm
Publicités sur vitres		(*) Résultat de la mesure à transmettre au secrétariat de l'épreuve (Bureau de calcul) en cas d'ex aequo.	
Fonctionnement des freins			
Elargisseurs de voies			
Divers :			
Divers :			
		EN ORDRE	<input type="checkbox"/>
		NON CONFORME	<input type="checkbox"/>
		COMMISSAIRE TECHNIQUE	
		Licence N° :	
		Nom/Cachet :	
		SECRETARIAT DE L'ORGANISATION :	

N°

## Copies de vos licences "sportives" 2019

Ce document fait partie des documents à fournir pour que votre engagement soit **enregistré**.

### Pilote :

- Je sollicite un « T.P. » et me présenterai aux V.A. de l'épreuve avec le formulaire ASAF complété.
- Je possède une licence d'une ASN étrangère et j'ai son autorisation\* de participer à cette épreuve (**OPEN uniquement**)
- Je possède une licence **ASAF** ou **VAS**

<p>Placez ici la copie de votre licence face « année » <u>Inutile si la face avant ne comporte aucune donnée</u></p> <p style="text-align: center; font-size: 2em;">2019</p>	<p>Placez ici la copie de votre licence face « photo » Exemple :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"><p style="text-align: center; background-color: #000080; color: white; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">PILOTE</p><p style="text-align: center; background-color: #00FF00; color: black; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">LX 0000 A4 2019</p><div style="display: flex; align-items: center;"><div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 60px; height: 60px; margin-right: 10px;"></div><div><p><b>NOM Prénom</b> 01/01/1990                      Sexe : M</p><p>...</p><p>...</p><p>...</p><p>...</p></div></div><div style="text-align: right; margin-top: 5px;"></div></div>
--	--

### Copilote :

- Je sollicite un « T.P. » et me présenterai aux V.A. de l'épreuve avec le formulaire ASAF complété.
- Je possède une licence d'une ASN étrangère et j'ai son autorisation\* de participer à cette épreuve (**OPEN uniquement**)
- Je possède une licence **ASAF** ou **VAS**

<p>Placez ici la copie de votre licence face « année » <u>Inutile si la face avant ne comporte aucune donnée</u></p> <p style="text-align: center; font-size: 2em;">2019</p>	<p>Placez ici la copie de votre licence face « photo » Exemple :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"><p style="text-align: center; background-color: #000080; color: white; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">PILOTE</p><p style="text-align: center; background-color: #00FF00; color: black; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">LX 0000 A4 2019</p><div style="display: flex; align-items: center;"><div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 60px; height: 60px; margin-right: 10px;"></div><div><p><b>NOM Prénom</b> 01/01/1990                      Sexe : M</p><p>...</p><p>...</p><p>...</p><p>...</p></div></div><div style="text-align: right; margin-top: 5px;"></div></div>
--	--

SVP, n'oubliez pas de préparer vos documents avant d'arriver à la table des vérifications administratives.

#### Documents à présenter :

- Cartes d'identité ;
- Permis de conduire, svp ouvert si ancien modèle ;
- Licences « Sportives » ASAF, VAS ;
- Licences RACB Sport en vue de l'obtention des « T.P. » désirés ;
- Licences et autorisation\* de leur ASN, pour les étrangers dans les épreuves OPEN.

Notez, ici, le numéro d'immatriculation du véhicule qui vous servira pour les reconnaissances :

.....

\* L'autorisation permanente figurant sur la licence elle-même, est suffisante.

**Aidez-nous à vous faire perdre moins de temps au contrôle administratif**

SL. TOURNAI 2019

PLAN D'ACCES.

A8/E42  
SORTIE #34  
TOURNAI OUEST

